



théâtre de Caen

**Le théâtre de Caen et vous :
des émotions à partager**

DOS avantages

ACCROÎTRE VOTRE NOTORIÉTÉ

bénéficiez d'une visibilité unique et originale en vous associant au théâtre de Caen

VALORISER

L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE

auprès de vos collaborateurs, de vos partenaires et de vos clients, en incarnant concrètement vos valeurs

CRÉER UNE VISIBILITÉ ORIGINALE

votre soutien est mentionné sur les supports de communication du théâtre de Caen

CONTRIBUER AU RAYONNEMENT CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

du territoire en vous positionnant comme l'un de ses acteurs majeurs

UN ACCUEIL PRIVILÉGIÉ

DES CONTREPARTIES SUR MESURE

accueillez vos invités dans un espace privatisé, rencontrez l'équipe artistique, bénéficiez d'invitations aux répétitions, de places à tarif préférentiel...

MODE D'EMPLOI

Une réduction d'impôts de 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires et la possibilité de bénéficier de contreparties dans la limite de 25 % du montant du don.

Les contreparties peuvent être des places de spectacle, la réservation d'un espace privatisé, l'insertion de votre logo ou d'un encart publicitaire sur nos supports

exemple :

si votre société mécène le théâtre de Caen à hauteur de 5.000 €, elle bénéficiera d'une réduction fiscale de 60 % et d'avantages en nature (invitations, privatisation d'espaces...) de 25 %, soit un coût réel de 750 € HT !

ILS ONT DÉJÀ APPORTÉ LEUR SOUTIEN AU THÉÂTRE DE CAEN

Le Crédit Agricole Normandie, Hamelin, AGRIAL, KPMG, La SHEMA, GRDF, Edgard Opticiens, La Poste, La Fondation Orange, La Fondation Schueller-Bettencourt...

contact : Ludwig Chenay, directeur adjoint / 02 31 30 48 20 / l.chenay@caen.fr
theatre.caen.fr



Réception dans les foyers du théâtre de Caen © DR